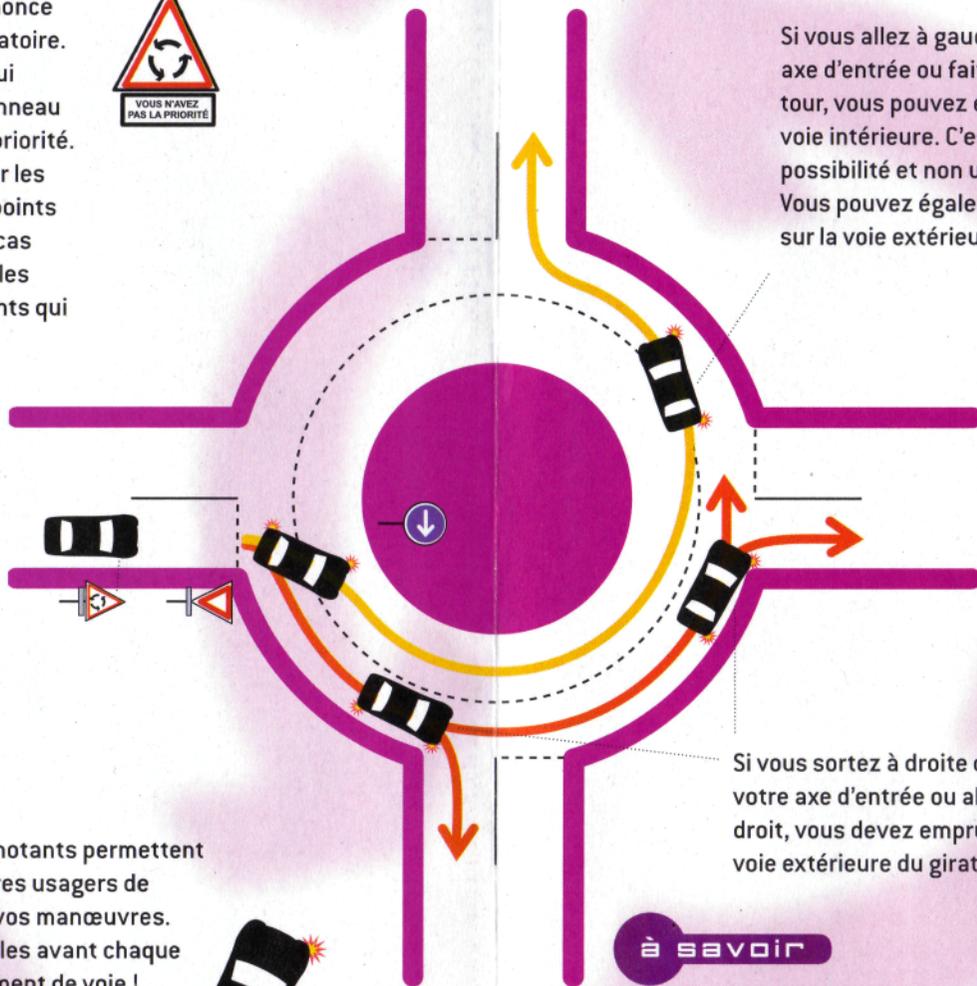


MODE D'EMPLOI, GIRATOIRES

Ce panneau annonce un carrefour giratoire. Les véhicules qui circulent sur l'anneau ont toujours la priorité. En revanche, sur les anciens ronds-points comme c'est le cas à Paris, ce sont les véhicules entrants qui ont la priorité.



Si vous allez à gauche de votre axe d'entrée ou faites demi-tour, vous pouvez emprunter la voie intérieure. C'est une simple possibilité et non une obligation. Vous pouvez également rester sur la voie extérieure du giratoire.

Si vous sortez à droite de votre axe d'entrée ou allez tout droit, vous devez emprunter la voie extérieure du giratoire.

Vos clignotants permettent aux autres usagers de prévoir vos manœuvres. Utilisez-les avant chaque changement de voie ! Mais rappelez-vous qu'ils ne confèrent pas un droit de priorité.



à savoir

Si les giratoires demeurent pour vous complexes, sachez que la plupart des comités de l'association Prévention Routière organisent des stages de réactualisation des connaissances à destination des seniors, au cours desquels la question des giratoires est abordée. Renseignez-vous auprès de votre comité départemental.

CODE DE LA ROUTE

CE QUE DIT LE

→ Le refus de priorité à l'entrée d'un giratoire est puni de 135 € d'amende et d'un retrait de 4 points du permis de conduire. Ne pas utiliser ses clignotants est passible de 35 € d'amende et d'un retrait de 3 points. Une suspension du permis de conduire peut être prononcée en cas de passage devant le juge.

LES idées FAUSSES

« Les giratoires sont générateurs d'accidents. »

La transformation d'un carrefour classique en sens giratoire permet de réduire le nombre d'accidents graves de 80 %, grâce notamment à la réduction des vitesses et à la suppression des chocs de face.

« Le terre-plein central d'un rond-point ne peut jamais être franchi. »

En principe, les carrefours giratoires comportent un terre-plein central matériellement infranchissable. Toutefois, en agglomération, certains giratoires peuvent comporter un terre-plein qui peut être franchi afin de permettre aux véhicules longs et encombrants d'y circuler.

« Les giratoires sont d'origine anglaise. »

S'il est vrai que les giratoires se sont d'abord multipliés outre-Manche, certains spécialistes attribuent leur paternité à l'architecte français Eugène Hénard, d'autres à l'Américain William Phelps Eno qui a dessiné le Columbus Circle à New York en 1905.